

Le « Barracuda » est arrivé à bon port

CAPBRETON

Le nouveau bateau de l'association Aquitaine Landes récifs est arrivé la semaine dernière sur la zone technique. Une acquisition très attendue

CHRISTINE LAMAISON

c.lamaison@sudouest.fr

Il n'est pas arrivé par la mer mais par la terre ferme, grâce à un camion plate-forme qui l'a conduit de Frontignan à Capbreton. Le « Barracuda », belle vedette de 10,80 m de long sur 3,34 m de large, qui servait à son propriétaire à pratiquer la pêche au thon, a rejoint l'océan Atlantique pour une tout autre mission. En effet, c'est l'association Aquitaine Landes récifs (ALR) qui l'a acquis, et pour laquelle il constituera un outil précieux dans ses différentes missions au large.

« Sur l'ancien, il y avait trop de réparations à faire. Nous sommes vraiment très heureux d'avoir ce bateau qui va nous être d'une grande aide pour amener nos plongeurs, du matériel, pour les suivis », se réjouit le président d'ALR, Gérard Fourneau. Créée en 1996, cette association assure la gestion de récifs artificiels sur le littoral aquitain, en vue notamment de préserver la faune et la flore, et avec un véritable travail scientifique, grâce à des prestataires experts. À l'heure actuelle, ont été immergés 2 400 mètres cubes



La joie des membres d'Aquitaine Landes récifs à l'arrivée du « Barracuda ». PHOTO ISABELLE LOUVIER

de modules sur trois concessions de 16 hectares au large de Capbreton, Soustons, Moliets-Messanges. Avec des résultats probants constatés, en particulier l'augmentation et le renouvellement des espèces.

Convention

Un travail remarquable salué par les collectivités locales, qui avait donné lieu à une convention de partenariat, dont l'acquisition de ce bateau est aussi le fruit. En effet, les co-signataires (le Conseil régional, l'association Action Pin et le Sivom Côte sud) avaient pour objectif de permettre à ALR d'investir de manière plus importante (bateau matériel), d'assurer le suivi technique

et la diffusion des connaissances. Claude Jaunin, directrice du Sivom Côte sud, était présente mardi dernier, lors de l'arrivée du bateau, parmi les membres de l'association. « Nous sommes co-partenaires de cette convention et nous apprécions vraiment l'implication de l'association Aquitaine Landes récifs qui, par le travail tout à fait formidable que réalisent ses membres pour le renouvellement des espèces notamment, contribue à faire de ce port, un port vivant. »

Le Sivom offre ainsi la gratuité de l'emplacement à flots du bateau, des prestations sur la zone technique (manutentions à l'élévateur à bateaux, stationnement sur l'aire de ca-

rénage) dans la limite des disponibilités et hors période d'affluence. Par ailleurs, il octroie à l'association sur le budget du port une subvention qui était de 2 277 euros en 2012.

D'un point de vue tout à fait pratique, le « Barracuda » sera amarré au ponton Z à côté de la zone technique, et ce sera sa place définitive. Avec pour avantage pour les membres d'ALR, la possibilité d'utiliser le parking public le long de l'avenue du Général-Leclerc, avec ses 100 places balisées en bleu. L'occasion de rappeler à tous que l'accès et le stationnement sont rigoureusement interdits sur la zone technique.

Prochaine étape : la mise à l'eau du « Barracuda ».